



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question écrite n° 117510

Texte de la question

M. Gabriel Biancheri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'aide financière allouée aux familles en difficulté. En raison des difficultés économiques du bassin romano-péageois, les appels au fonds social alimenté par les subventions de l'État sont de plus en plus nombreux. Au premier trimestre 2006-2007, sur 102 demandes d'aide à la demi-pension, seules 48 ont pu être prises en considération. Pour un couple avec deux enfants dont le revenu mensuel, prestations familiales incluses, est compris entre 760 euros et 975 euros, l'aide attribuée par l'établissement s'élève à 55 euros par trimestre et par enfant, soit à peine cinq semaines de cantine. Cette aide n'est pas accordée tous les trimestres. Par ailleurs, au-dessus de 1 275 euros mensuels, toujours pour un couple avec deux enfants, l'établissement est dans l'impossibilité d'aider cette famille, faute de moyens. C'est pourquoi il souhaiterait savoir s'il ne peut revoir à la hausse les montants alloués à ce fonds social afin d'aider ces familles en difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Biancheri](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117510

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1185